

# Court-noué

## La bombe à retardement

Délaissé pour des raisons économiques ou réglementaires, le temps de repos du sol recule partout dans le vignoble français. De quoi accélérer la propagation du court-noué, dont l'impact est déjà très certainement sous-estimé.

PAR MICHÈLE TRÉVOUX

**L**e repos du sol serait-il une pratique en voie de disparition ? En Champagne, assurément. « Avec un prix du raisin à 6 €/kg, l'impact économique est tel que cette pratique devient rarissime. L'aire d'appellation est plantée en totalité, il n'y a aucune possibilité de rotation sur des terres nues », assure Romain Lefevre, consultant au cabinet-conseil Vinelyss à Aÿ (Marne). Son confrère Franck Mazy, de la société Viti Concept, l'admet : « Il est inconcevable de demander à un exploitant de se priver de production pendant plusieurs années, surtout aux fermiers. Certains essaient de se rassurer en attendant deux ans et en semant des plantes nématicides, mais sans garantie que cela soit efficace. La plupart replantent immédiatement après l'arrachage, tout en sachant les risques auxquels ils s'exposent. »

« Le problème, c'est le parcellaire très morcelé : un repos du sol sur 5 à 8 ares entourés de par-

celles contaminées n'a aucun sens », ajoute Géraldine Uriel, chef de projet matériel végétal au Comité Champagne. Son conseil : opter pour des couples porte-greffe/clones vigoureux, qui résistent mieux à la virose, et semer des plantes nématicides durant le repos du sol. « Même si on n'est pas encore sûr du résultat, il n'y a aucun risque », plaide-t-elle.

**Dans le Val de Loire, le repos du sol est également en très net recul**, comme en témoigne David Gautreau, pépiniériste à Faveraye-Mâchelles, en Anjou : « Il y a quinze ans, quand j'ai débuté, on laissait reposer environ 70 % des surfaces dans notre région contre seulement 25 % aujourd'hui. À Sancerre, des viticulteurs n'arrachent presque plus leur vigne. Ils ne font que les complanter. »

Son confrère Pierre-Denis Tourette, installé en Ardèche, fait le même constat : « Dans les aires d'AOC, l'enjeu économique est trop im-

portant pour que les viticulteurs laissent reposer leurs sols. En conséquence, la charge en GFLV (Grapevine Fan Leaf Virus) progresse. On ne va pas dans la bonne direction », s'inquiète le pépiniériste.

À la chambre d'agriculture du Vaucluse, Olivier Jacquet pointe une autre raison qui pousse les vigneronnes à presser le pas, la réglementation : « On constate une accélération du cycle arrachage-replantation, le plus souvent ramené à 18 mois. C'est beaucoup trop court. Il y en a même qui arrachent à l'automne et replantent au printemps, pris de court par les délais imposés dans les plans collectifs pour obtenir les primes à la restructuration. »

### La Champagne durement touchée

**En 2017, des étudiants de l'Université de Strasbourg ont réalisé une enquête sur le court-noué en Champagne.** 230 viticulteurs y ont répondu. 85 % d'entre eux ont déclaré être confrontés à cette virose sur leur exploitation. Cette maladie se place en 2<sup>e</sup> position de leurs préoccupations, après l'oïdium et devant le mildiou, l'esca, le botrytis et la flavescence dorée. Les secteurs les plus anciennement plantés tels que la côte des Blancs ou la grande vallée de la Marne sont les plus touchés, que ce soit en nombre de parcelles ou de ceps atteints par parcelle. Mais aucune région n'est indemne. Sur les parcelles virosées, 80 % des viticulteurs indiquent subir des pertes de rendement par rapport à une vigne sans court-noué. Ces pertes sont très variables, allant de plus de 50 % dans 6,5 % des parcelles, à 10 % maximum dans 31 % des parcelles. L'âge de la vigne, le cépage, la charge virale et le variant du virus qui infecte les vignes expliquent ces écarts.

### De lourds dégâts à Sancerre

**À Sancerre, le Sicavac suit un réseau de parcelles touchées par le court-noué.** Cet organisme de conseil observe que la production y fait le grand écart d'une année à l'autre : 27 hl/ha en 2020, 25 hl/ha en 2019, 55 hl/ha en 2018 et 16 hl/ha en 2017. Il a aussi mesuré la différence de production entre les ceps sains et les ceps virosés sur une de ces parcelles partiellement touchées par la maladie. Les résultats sont éloquentes : en 2020, 36 hl/ha sur les ceps virosés et 62 hl/ha sur les ceps sains ; en 2019, 8 hl/ha contre 67 hl/ha ; en 2018, 47 hl/ha contre 70 hl/ha. Une perte de récolte de 30 à 80 % selon les années !



**AVEC LE REPOS DU SOL**, l'élimination soignée de toutes les racines après arrachage est indispensable pour lutter contre le court-noué. © P. PARROT

Certes, les viticulteurs qui s'y prennent à temps n'en arrivent pas là. Mais la réglementation n'aide pas. Il faut en maîtriser les subtilités, bien calculer son coup et n'oublier aucune échéance afin de disposer, au maximum, de six ans pour replanter une vigne. Pour aller au-delà, il faut s'abstenir de demander une autorisation de replantation après un arrachage et puis replanter avec une autorisation de plantation nouvelle.

**S'ils laissent moins reposer leurs sols, les vigneronnes en prennent davantage soin avant de replanter.** « Ils essaient de compenser avec de forts amendements organiques avant la plantation », observe Alain Selponi, conseiller viticole indépendant à Beaulieu (Hérault).

Jacques Rousseau, responsable des services viticoles à l'ICV, témoigne dans le même sens : « Les viticulteurs ont de plus en plus conscience de l'intérêt du repos du sol, pas pour le court-noué, mais pour régénérer les sols. Nous leur conseillons des intercultures, dans l'idéal pendant au moins trois ans, avec de la luzerne en mélange avec des plantes à l'enracinement plus superficiel. Tout ce qui stimule l'activité biologique du sol est bénéfique, car on favorise d'autres organismes qui concurrencent, voire parasitent les nématodes. » En Côte-d'Or, Laurent Anginot, conseiller à la chambre d'agriculture, confirme : « Le respect du sol est une valeur très ancrée. Et la

nouvelle génération y est encore plus sensible que l'ancienne. Dans la majorité des domaines que je suis, les viticulteurs sèment des engrais verts pour régénérer leurs sols et attendent entre deux à quatre ans avant de replanter. » Animatrice au Gest (Groupement d'étude et de suivi des terroirs), qui réunit 123 vigneronnes en Bourgogne, Agnès Mahe préconise « une surfertilisation après un arrachage (20 tonnes de fumier frais/ha ou 60 à 80 unités d'azote) pour aider la biomasse microbienne et les décomposeurs à bien éliminer les racines afin de priver les nématodes de nourriture. Ensuite, nous recommandons de semer un

mélange de graminées et de légumineuses, idéalement pour trois ans. Les vigneronnes suivent nos conseils davantage pour régénérer leurs sols que pour prévenir le court-noué. » Maxime Christen, ex-conseiller à la chambre d'agriculture de Gironde, est devenu consultant indépendant, et fait le même constat. « Le repos du sol pendant deux à trois ans avec une mise en culture semble regagner du terrain, observe-t-il. Je mets plus en avant son effet bénéfique sur la fertilité des sols que son atout pour la lutte contre le court-noué. » Prendre soin de ses sols, la meilleure manière de prévenir le court-noué ?

### Une virose largement sous-estimée

**L'impact du court-noué sur la production française est mal connu. La seule estimation disponible à ce jour remonte à 2004.** À l'époque, une enquête des délégations régionales de l'Onivins (Office national interprofessionnel des vins) avait révélé que les deux tiers des parcelles en production souffraient de la maladie, avec une incidence grave sur un tiers d'entre elles environ. « Ces estimations sont vraisemblablement sous-estimées. Nos recherches montrent que, même si la vigne ne présente aucun symptôme, la maladie est souvent déjà là et provoque de la coulure ou du millerandage. En l'absence de symptômes, on ne fait pas toujours le lien entre ces baisses de production et le court-noué », affirme Olivier Lemaire, virologue à l'Inra de Colmar. À Bordeaux, le consultant Maxime Christen partage ce point de vue : « Les viticulteurs constatent des baisses de rendement, mais ne les attribuent pas forcément au court-noué. Cette virose se confond souvent avec des carences ou des maladies. » Guillaume Darrieutort, de Vitinno, ajoute : « Il n'y a pas de données fiables sur l'étendue de la maladie, car il est compliqué de dénombrer tous les ceps atteints sans réaliser de tests Elisa. Nous développons une méthode pour estimer la nuisibilité du court-noué qui pourrait se révéler être bien supérieure à celle de l'esca. »